



Le 27/05/2019  
Communiqué de presse

## Generali France et Testamento lancent un service de diagnostic patrimonial et successoral pour les familles installées et les seniors

**Depuis le 30 avril, Generali France propose un service de diagnostic patrimonial et successoral développé en partenariat avec la startup Testamento. Destiné aux familles installées et aux seniors, ce service gratuit et simplifié est disponible via le réseau Salariés de Generali France.**

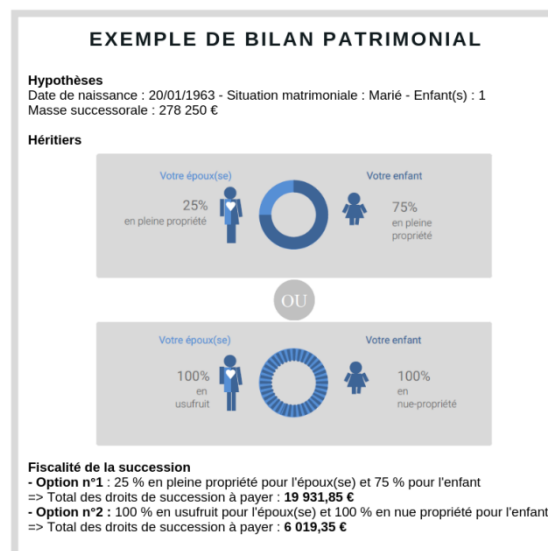
### Un service de diagnostic patrimonial gratuit et simplifié, à la main des conseillers

Depuis le 30 avril, les 1 300 conseillers commerciaux du réseau Salariés de Generali France peuvent proposer à leurs clients et prospects (plus particulièrement les familles installées et les seniors) un service de diagnostic gratuit et simplifié, première étape dans la préparation de la transmission de leur patrimoine.

*D'après une enquête du CRÉDOC\*, deux Français sur trois espèrent transmettre un jour un patrimoine à leurs proches, une aspiration très ancrée même chez les plus modestes. Parallèlement, cette même enquête révèle que la fiscalité en matière de transmission reste largement méconnue des Français. Seules 14 % des personnes interrogées savent que les transmissions entre conjoints mariés ou pacsés ne sont pas imposées.*

Ce service – développé en partenariat avec la startup Testamento et directement intégré à l'outil de gestion des conseillers – permet ainsi :

- d'établir un bilan patrimonial à partir du patrimoine financier, immobilier, professionnel et de la situation familiale,
- de simuler les droits de succession à régler en cas de décès,
- d'évaluer les objectifs du client ou prospect (réduire les droits de succession, couvrir les frais d'obsèques) et lui proposer le cas échéant des solutions de prévoyance (assurance décès, obsèques) ou d'assurance vie adaptées à sa situation et ses objectifs.



### D'un outil de testament en ligne à un outil de diagnostic patrimonial

**Virgile Delporte, PDG et co-fondateur de Testamento :** « Ce partenariat fort avec Generali représente une étape importante pour Testamento. Depuis notre premier service de testament en ligne lancé fin 2013, nous mettons en œuvre une plateforme unique globale de planification successorale. Ce projet de diagnostic patrimonial, réalisé en collaboration proche avec les équipes de Generali, élève encore notre proposition de valeur sur le marché de l'assurance. »

**Eric Lemerrier, Directeur du Réseau Salariés de Generali France** : « Nous nous réjouissons de ce partenariat avec la startup Testamento. Le nouvel outil que nous avons développé conjointement s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre plan de transformation Excellence 2022, incluant l'approche "phygitale" de notre réseau. Simple, rapide et pédagogique, il apporte une réelle valeur ajoutée à nos conseillers commerciaux, mais aussi à nos clients désireux d'être accompagnés dans la préparation de leur succession. »

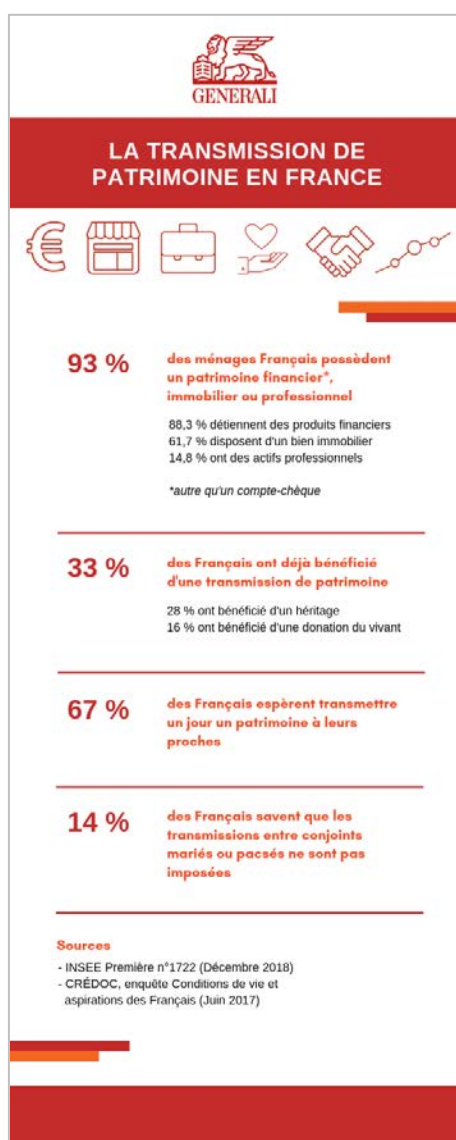
## La transmission de patrimoine en France : quelques repères chiffrés

- **93 %** des ménages vivant en France possèdent un patrimoine financier (autre qu'un compte-chèque), immobilier ou professionnel : 88,3 % détiennent des produits financiers, 61,7 % disposent d'un bien immobilier et 14,8 % ont des actifs professionnels\*\*.
- **33 %** des Français ont déjà bénéficié d'une transmission de patrimoine (28 % d'un héritage et 16 % d'une donation du vivant)\*.
- **Deux Français sur trois (67 %)** espèrent transmettre un jour un patrimoine à leurs proches\*.
- **Seuls 14 %** des Français savent que les transmissions entre conjoints mariés ou pacsés ne sont pas imposées\*.

\*Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français (Juin 2017).

\*\*Source : INSEE Première n°1722 (Décembre 2018).

Voir infographie ci-dessous, disponible en téléchargement.



## **A propos de Testamento**

Testamento démocratise et réinvente depuis 2013 la sécurisation des volontés et du patrimoine du plus grand nombre. Conçue avec des notaires, avocats et assureurs, la plateforme propose de l'information relative à la succession et à la transmission, ainsi que des outils de rédaction de documents juridiques permettant de sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être archivés légalement ou inscrits au fichier central des notaires (FCDDV) et relus et conservés à vie par l'un des notaires du site. La société a été accompagnée par l'incubateur Télécom Sud-Paris, le Réseau Entreprendre et l'accélérateur French Assurtech. Testamento est également propriétaire des sites AlloLeCiel.fr et InfoPacs.fr, et labellisée Finance Innovation depuis décembre 2017. La société a réalisé une levée de fonds de 3M€ en février 2019 et compte déjà plus de 8 partenariats avec des acteurs de la banque et assurance en France.

Pour en savoir plus : <https://pro.testamento.fr>

## **A propos de Generali France**

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2018. Generali France s'appuie sur plus de 9 000 collaborateurs et agents généraux pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Il offre des solutions d'assurances et de gestion d'actifs à 7,2 millions de personnes ainsi qu'à 750 000 professionnels et entreprises.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr/> et [www.generation-responsable.com](http://www.generation-responsable.com)



Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

## **A propos du Groupe Generali**

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 50 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 66 milliards d'euros en 2018. Comptant près de 71 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur [www.generali.com](http://www.generali.com)

## **Contacts presse**

Testamento : [presse@testamento.fr](mailto:presse@testamento.fr) – 01.85.09.67.62

Generali : Laurie Bonneville – [laurie.bonneville@generali.com](mailto:laurie.bonneville@generali.com) – 03.20.66.32.90